Anne-Alexandrine-Rosalie, comtesse de Durtal, née de la Rochefoucauld.

Son jugement est l'un des plus monstrueusement irréguliers que le tribunal de sang ait jamais prononcés.

Arrêtée dans son hôtel, rue de Varennes, faubourg Saint-Germain à Paris, elle fut incarcérée chez les Anglaises.

Le 18 ventôse an II (8 mars 1794), son oncle, le comte Louis des Acres de l'Aigle, ancien maréchal de camp, comparaissait devant le tribunal révolutionnaire comme prévenu de correspondance avec ses deux fils qui étaient émigrés. Puis on avait trouvé chez lui divers papiers, en vérité peu compromettants, parmi lesquels était une lettre venue de l'étranger à l'adresse de Mme de Durtal. Cette lettre lui annonçait la défaite d'une partie de l'armée française par le duc de Saxe-Teschen.

Dans son interrogatoire de la veille, on n'avait pas parlé au comte de cette lettre, mais on lui avait demandé s'il n'avait pas une nièce. Il répondit qu'elle était en état d'arrestation chez les Anglaises. Sur quoi on fit passer Mme de Durtal des Anglaises à la Conciergerie et, le 18, elle fut amenée devant le tribunal.

Or, voici ce qu'on lit dans le procès-verbal d'audience : «Attendu qu'il résulte des débats et notamment d'une lettre à l'adresse de ladite Durtal qu'elle a été en correspondance avec les ennemis intérieurs et extérieurs de la République, et notamment avec les émigrés, et qu'elle est prévenue de complicité avec l'accusé ;

Le Tribunal, sur la réquisition de l'accusateur public, sur l'acte d'accusation portée à l'audience contre elle, faisant droit, a ordonné qu'elle soit rangée sur la même ligne que l'accusé *Laigle* et qu'elle monterait à l'instant à côté de lui (22)».

Voilà toute la procédure. Le jury ayant donné son acquiescement, quelques instants après, Mme de Durtal monta avec son oncle sur la charrette sanglante, et tous deux partirent pour l'échafaud.

Anne-Alexandrine-Rosalie, comtesse de Durtal, née de la Rochefoucauld
The most monstrous of the irregular sentences pronounced by the blood court.

Arrested at her place, rue de Faubourg St-Germain, rue de Varennes, she was imprisoned in le Anglaises. On 8 March 1794 her uncle Count Louis des Acres de l'Aigle, former field marshall, appeared in front of the court as it can be read in his correspondence with his two sons, who emigrated. Various documents - in fact of not very compromising content – among others a letter from abroad adressed to Mme de Durtal. This letter informed about the defeat of the French army by Duke Saxe-Teschen.

During his interrogatory, he wasn't asked about this letter, but indeed questioned if he had a niece. He answered she was under arrest in Les Anglaises. After this Mme Durtal was then transferred to la Conciergerie, and was brought to the judgement on 18th.

She was accused to be in correspondence with the internal and external enemies of the Republic, specially the emigrants and was therefore found to be a accomplice of the accused l'Aigle. Some instants after the verdict, both she and her uncle were brought to the scaffold and executed.